

## LITTÉRATURE CANADIENNE

## Le Roi des Etudiants

## CHAPITRE VI

## LE DRAME DE L'ÎLOT

Després, après s'être recueilli un instant, reprit ainsi sa narration :

« La découverte de la honteuse trahison dont j'étais victime avait réveillé dans mon cœur une foule de passions assoupies jusqu'alors. De sombres idées de vengeance m'agitaient, et c'est sous l'empire d'une de ces colères blanches qui ne raisonnent pas que je pris un parti.

« Je gravis au pas de course le coteau qui conduisait à la maison de mon père ; et, après avoir rendu compte à ce dernier de ma mission, je lui dis qu'une affaire importante m'obligeait à repartir de suite, et le pria de ne pas révéler à personne mon retour nocturne à Saint-Monat.

« Le bon vieillard parut quelque peu étonné de mes allures mystérieuses ; mais je le rassurai en lui disant qu'il s'agissait tout simplement d'un pari à gagner, et je fis mes préparatifs de départ.

« Ce ne fut pas long.

« De l'argent, quelques hardes, des provisions pour deux jours et une paire de revolvers chargés composèrent mon bagage, et je quittai la maison paternelle comme deux heures du matin sonnaient au coucou du salon.

« Une vingtaine de minutes plus tard, j'étais installé dans le fourré le plus épais de l'îlot, ayant eu soin de hâler mon canot à sec et de le dissimuler dans un fourré de broussailles.

« Mon intention, en choisissant cet endroit solitaire pour y passer la journée, était d'abord d'empêcher que Lapière n'eût vent de mon retour, ensuite d'être plus à portée d'observer ses allées et venues.

« Rien d'extraordinaire ne se passa jusqu'au soir.

« Mon ex-ami alla bien, comme d'habitude, chez mon père et chez quelques autres personnes du voisinage, mais son canot ne bougea pas.

« La nuit vint, sombre, silencieuse—une vraie nuit de contrebandier, de bandit. Je distinguais à peine les deux rives du fleuve ; et si quelques maigres rayons d'étoiles n'eussent percé l'obscurité compacte, il m'aurait été bien difficile de constater le départ du coquin.

« Heureusement, mes yeux s'y firent à la longue, et, vers dix heures environ, je pus voir le canot de Lapière se dessiner sur le fleuve comme une ombre légère et glisser rapidement vers l'îlot.

« Arrivé à la pointe sud, au lieu de passer outre, comme je m'y attendais, le canot vint s'y ensabler, et l'homme qui le montait sauta à terre et alla déposer, non loin de là, derrière un rocher, quelque chose qui me parut être un paquet de hardes.

« Avant que je fusse revenu de mon étonnement, le canotier avait rejoint son embarcation et nageait ferme dans la direction de la rive gauche.

« Je lui laissai prendre un peu d'avance, puis, à mon tour, je sautai dans mon canot et m'élançai silencieusement sur ses traces.

« Après une dizaine de minutes de cette chasse nocturne, j'abordais dans ma petite crique de la veille et je me glissais sans bruit jusqu'à mon poste d'observation de la nuit précédente.

« Lapière était déjà rendu près de la maison. Je vis sa silhouette qui s'estompait faiblement sur le mur blanchi à la chaux.

« Tout semblait sommeiller dans la maison. Aucune lumière ne brillait aux fenêtres. Le monotone tremolo des grenouilles dans les ajoncs du rivage interrompait seul le silence pesant de la nuit.

« Tout à coup, j'entendis crier les gonds d'une porte qui s'ouvrait ; puis des pas légers se firent entendre, et Louise, en costume de voyage, parut auprès de Lapière.

« — Enfin, vous voilà ! fit le coquin.

« — Mon Dieu ! répondit la jeune fille d'une voix navrée, à quelle affreuse démarche m'obligez-vous !

« — Allons, voilà vos terreurs puériles qui vous reprérent.

« — Mes bons parents, les abandonner ! ce pauvre Gustave, le trahir !

« — Mais, ma chère, vous les reverrez, vos parents—car, une fois mariés, nous reviendrons ; quant à cet imbécile de Gustave, vous me feriez plaisir en le laissant là où il est.

« — Il me semble que je fais un rêve terrible et que je ne pourrai jamais me résoudre à vous suivre.

« — En ce cas, éveillez-vous et prenez vite une décision, car je n'ai aucunement l'intention de passer ainsi toutes les nuits à courir sur le fleuve.

« — Si nous attendions encore quelques jours...

« — Pas une heure. C'est assez d'enfantillage comme cela. Suivez-moi cette nuit même, ou retournez à votre premier amoureux... Il n'est pas fier, ce bon enfant-là, et il se fera un honneur de recueillir les débris de ma succession.

« Remarquez en passant, messieurs, comment le brutal Lapière traitait cette jeune fille, qu'il prétendait, aimer et quelle abjecte soumission Louise avait pour lui. Il est certaines femmes qu'il faut tenir ainsi dans une crainte salutaire... La verge leur est douce et les coups de fouet leur semblent des caresses.

« Pauvre et sottie humanité !

« Mais je poursuis... Après quelques secondes, Louise répondit brusquement :

« — Vous le voulez, Joseph ? Eh bien ! que votre destinée s'accomplisse : emmenez-moi.

« Le ravisseur ne se le fit pas dire deux fois. Il saisit la jeune fille dans ses bras et la transporta dans son canot. Puis il poussa au large et disparut sur le fleuve sombre.

« Mais je l'avais prévenu. Aux dernières paroles de Louise, j'avais regagné à pas de loup mon embarcation, et je fuyais comme une flèche vers l'îlot, lorsque les fuyards se détachèrent de la rive.

« En un clin-d'œil, j'avais atteint l'endroit où Lapière, une heure auparavant, avait mis pied à terre. J'étais sûr que le coquin s'y arrêterait encore, et je l'attendais, un revolver dans chaque main, et blotti derrière un rocher.

« J'étais résolu à tout pour empêcher le rapt de se consommer ; et, plutôt que de laisser impunies les basses insultes de Lapière et sa hideuse trahison, j'aurais volontiers déchargé les douze coups de mes revolvers sur son canot, au risque de tuer Louise, s'il eût dépassé la pointe de l'îlot sans s'y arrêter.

« Heureusement pour la jeune fille, il n'en fut rien. Lapière rama dans ma direction et vint atterrir à une dizaine de pas de moi.

« Il était d'humeur charmante, le digne homme, et ce fut d'une voix extrêmement aimable qu'il dit à sa compagne, en la débarquant dans ses bras :

« — Eh bien ! ma chère Louise, que vous en semble ? jusqu'ici notre fuite n'est-elle pas une délicieuse promenade nocturne ?

« — Il fait bien noir... murmura la jeune fille.

« — Hé ! c'est justement la nuit qu'il nous faut : pas un air de vent, pas un rayon de lune—une véritable nuit d'amoureux !

« — Je voudrais bien partager votre opinion ; mais—vous le dirai-je ?—cette obscurité et ce silence me pèsent : il me semble que quelque chose de lugubre plane dans l'air.

« — Encore ?... Je parie que c'est l'ombre courroucée de votre ex-amoureux Després que votre esprit y voit.

« — Ne riez pas : c'est, en effet, à Després que je pense avec effroi.

« — Ho ! ho ! la bonne farce ! Tenez, moi aussi, l'image de cet excellent Gustave me trotte un peu dans la cervelle, je l'avoue ; mais cette image, loin de me faire peur, me tient au contraire en gaieté. Je donnerais tout au monde pour voir quelle tête fera notre écuyer, lorsqu'il ira demain chez votre père et constatera que vous lui avez brûlé la politesse, en compagnie de son bon ami Lapière...

« — La tête qu'il fera ? m'écriai-je d'une voix terrible, tu vas le voir de suite, misérable, car me voilà !

« Et me redressant en face des fuyards, d'un coup de pied violent je repoussai au large leur canot, qui partit à la dérive et disparut aussitôt dans l'obscurité.

« Lapière et Louise restèrent pétrifiés et ne purent que pousser chacun une exclamation :

« — Després ! Gustave !

« — Oui, c'est bien moi, Gustave Després ! repris-je avec force—Gustave Després, qu'en échange du petit service qu'il vous a rendu de vous sauver la vie, vous avez constamment trompé tous deux ; Gustave Després qui a entendu vos entretiens nocturnes et connaît les projets que vous avez en tête ; Gustave Després, enfin, qui s'est constitué votre juge et vient vous porter la sentence que vous méritez !

« — Et quelle est cette sentence, Votre Honneur ? demanda impudemment Lapière.

« — La mort ! répondis-je d'une voix stridente.

« — Pour tous deux ?

« — Pour toi seul, coquin.

« — Et pour mademoiselle ?

« — Le mépris !

« — Ho ! ho ! fit Lapière avec un rire forcé, vous n'y allez pas de main morte, monsieur le juge !

« — Je me venge ! fut la réponse.

« Malgré son audace, le jeune homme tressaillit, car il y a de ces accents qui portent immédiatement la conviction.

« Pourtant, il feignit encore de badiner.

« — Qui sera l'exécuteur des hautes œuvres ? ricana-t-il.

« — Moi !

« Et, exhibant aussitôt mes revolvers, j'ajoutai :

« — Il y en a un pour toi et un pour moi. Nous nous placerons à chacune des extrémités de l'îlot, et nous tirerons à volonté nos six coups.

« Lapière recula.

« — Un duel ? fit-il.

« Oui, un duel, un duel loyal ! car si je veux ta vie, ce n'est point par un assassinat que je prétends l'avoir.

« — Un duel sous les yeux d'une femme ?

« — Cette femme en est la cause : il faut qu'elle voie son œuvre.

« — C'est une lâcheté cruelle !

« — Il te sied bien, Joseph Lapière, de parler de lâcheté, toi que je surpris en flagrant délit de trahison, en train de déshonorer à jamais une famille respectable. Mets de côté ces airs de chevalerie qui ne te vont pas, et prépare-toi plutôt à disputer ta misérable vie.

« — Et si je ne veux pas me battre, moi ?

« — Si tu refuses de te battre, infâme larron d'honneur, aussi vrai que Dieu m'entend, je vais te tuer comme un chien.

« Pour le coup, Lapière vit que j'étais sérieux et qu'il fallait s'exécuter coûte que coûte. Il se mit à trembler tout de bon.

« — Au moins, dit-il, mettons Louise à couvert ; tu n'a pas envie de l'assassiner, je suppose ?

« — Pas le moins du monde. Il y a, de l'autre côté de l'îlot, un amas de roches derrière lesquels elle se blottira. Si je te tue, comme je l'espère bien, je m'engage à la ramener chez elle dans mon canot, que j'ai caché à quelques pas d'ici ; si tu es vainqueur, tu agiras à ta guise. Allons, fais vite, où je vais te frotter les côtes pour te donner du courage.

« Ce coup d'épéron parut transformer Lapière. Il bondit vers la jeune fille et, malgré ses supplications et ses gémissements, la transporta au lieu convenu.

« Puis, revenant vers moi, il me cria d'une voix sauvage :

« — A nous deux, maintenant !... Ah ! mon petit Després, tu veux du sang ! Eh bien ! je vais voir de quelle couleur est celui d'un amoureux déconfit. Oh est mon revolver ?

« — Je viens de le déposer sur le paquet de hardes que tu destinais à mademoiselle, vilaine caricature de Don Juan ! répondis-je, en gâgnant à la hâte l'extrémité nord de l'îlot.

« Il était alors environ minuit.

« Le temps était toujours sombre. La lune n'étant pas encore levée, c'est à peine si la clarté blafarde des étoiles permettait de voir à quelques pas devant soi.

« C'était donc à peu près au hasard que nous allions tirer, à moins de marcher l'un sur l'autre, ou, ce qui serait mieux, de nous guider sur notre feu réciproque.

« Je me faisais ces réflexions, tout en cherchant un abri quelconque, lorsqu'une détonation retentit et qu'une balle siffla à mon oreille.

« Je me retournai vivement et ripostai au hasard.

« Je n'avais pas abaissé mon arme que, pan ! une autre détonation suivit et qu'une seconde balle me passa dans les cheveux.

« — Hum ! me dis-je, il paraît que maître Lapière attend non feu pour mieux viser. Ce n'est pas si bête pour un coquin de son acabit.

« Cette constatation faite, j'avancai de quelques pas et tirai à mon tour sur une ombre qui semblait se mouvoir.

« Un coup de feu me répondit immédiatement, mais, cette fois-ci, à une trentaine de pieds de moi tout au plus. La balle fit éclater une branche à mes côtés.

« — Tant mieux ! murmurai-je, Lapière marche sur moi, comme je marche sur lui. Ce sera plus tôt fini.

« Et je lâchai mon troisième coup.

« Mais, rendu prudent par les sifflements désagréables que mes oreilles n'avaient que trop perçus, je m'étais aussitôt jeté à plat-ventre.

« Cette précaution me sauva la vie, car Lapière m'envoya sa quatrième balle à quelques pouces seulement au-dessus de la tête.

« En ce moment, je vis pendant deux secondes sa silhouette se dessiner près d'un arbuste. Mon revolver était en position : je tirai.

« Un cri terrible se fit entendre et j'entendis le bruit d'un corps pesant s'affaissant dans le feuillage.

« — Justice est faite ! je suis vengé ! m'écriai-je.

« Et, bondissant par dessus le cadavre, je courus à l'endroit où Louise attendait le résultat de la lutte. Elle s'était probablement évanouie au premier coup de feu, car je la trouvai sans connaissance, les mains cramponnées au rocher qui lui servait d'abri.

« — Pauvre enfant ! murmurai-je, si ce misérable que je viens de tuer ne s'était pas rencontré sur notre chemin, comme nous aurions été heureux !

« Mais je n'avais ni le temps ni la volonté de m'attendrir. Je la transportai dans mon canot et la ramenai chez elle.

« Au moment où je la déposais près de la maison de son père, elle reprit ses sens et me reconnut.

« Après m'avoir regardé avec effroi pendant quelques secondes, elle détourna la tête et ses lèvres murmuraient un mot sanglant :

« — Assassin !

« — Vous vous trompez, mademoiselle, répliquai-je gravement. Ce n'est pas moi, mais bien votre coquetterie qui a couché dans les bruyères de l'îlot l'homme qui y dort son dernier sommeil. Souvenez-vous-en, Louise, et... adieu !

« Je m'éloignai rapidement, l'âme remplie d'une mortelle tristesse, et, toute la nuit, je remantai le Richelieu à grands coups d'aviron.

VINCENAS-EUGÈNE DICK.  
(A continuer.)

## PARCI PAR-LÀ

CHEMIN DE FER DU NORD.—Le steamer *Lake Champlain*, arrivé dernièrement à Québec, avait à son bord une cargaison de 250 tonneaux de rails d'acier pour le chemin de fer du nord.

UNE DÉPÊCHE DE QUÉBEC mande que les plans de M. Taché, pour les nouvelles bâtisses du parlement, ont été approuvés et que leur construction commencera sans délai.

NOUS apprenons la mort du Dr. Bernard, ex-maire de Montréal, arrivée subitement à sa résidence, San José, Californie, lundi le 3 juillet.

Le Dr. Bernard avait représenté le quartier centre au Conseil de 1859 à 1873.

A la mort de Mr. Cassidy, il avait été choisi pour le remplacer à la mairie. M. Bernard n'était parti de Montréal que depuis dix semaines. Il laisse une épouse et une famille de sept enfants.

UNE RELIQUE.—M. David Tétu, de l'île Anticosti, possède un sabre qu'il a trouvé à la pointe sud de l'île, à 300 pieds du rivage et à une profondeur de 3 pieds sous des arbres de trois pouces de diamètre.

Ce sabre, considérablement rongé par la rouille de la garde à la pointe, est un sabre de marine.

M. Tétu est d'avis que ce sabre date d'un des premiers voyages de Champlain dans le pays, vu la profondeur où il a été trouvé, la grosseur et la croissance languissante des arbres qui ont poussé au-dessus.

M. Tétu travaille à retracer la provenance de cette relique. Il nous informe que souvent on trouve des ossements humains sur l'île en défrichant les terres.

FALL RIVER, MASS.—L'incendie le plus désastreux qui ait visité Fall-River, après la terrible conflagration de l'automne 1874, a eu lieu le 29 juin au soir, vers six heures, dans la manufacture d'indiennes américaines, dont les deux étages supérieurs ont été complètement détruits. Les admirables efforts des pompiers ont réussi à sauver le reste de cette vaste construction de la ruine. Les pertes sont estimées à \$200,000, couvertes par les assurances.

Ce feu va empêcher la manufacture de marcher pendant quatre à six mois au moins, privant ainsi d'ouvrage environ 400 hommes et 700 femmes. Il semblerait que la fatalité poursuit la classe ouvrière depuis un couple d'années. Peut-être tous ces désastres, tous ces malheurs effroyables sont-ils une punition de la Providence pour nous apprendre que pendant les jours de prospérité nous aurions dû remercier davantage Dieu de ses dons et nous montrer plus prévoyants en sachant faire des économies en prévision des temps durs. Je crois que la plupart d'entre nous avons mérité les rudes leçons que nous ont été données ces années-ci.—Heureux encore ceux qui sauront en profiter pour l'avenir.

GRÈLE.—Les passagers qui sont arrivés dimanche matin, le 2 juillet, à Montréal par le bateau à vapeur *Québec*, rapportent qu'entre 8 et 9 hrs., samedi soir, comme le bateau passait devant Lotbinière, il tomba tout-à-coup une si violente tempête de grêle, que l'on pouvait ramasser à pleines mains, sur le pont, des grêlons d'une grosseur extraordinaire.

Le même phénomène s'est produit à Lachine vendredi midi, le 30 juin, lorsqu'on ramassa, après l'orage, des grêlons d'un pouce de longueur et larges d'un demi-pouce.

AVIS.—Les Secours de la Congrégation de Notre-Dame informent respectueusement le public que, vu le grand nombre d'étrangers qui prennent la liberté de se rendre à l'île St. Paul, des hommes de police sont chargés d'y faire la garde. Cette propriété étant privée, personne n'a le droit de la visiter, et ceux qui contreviendront à la présente annonce seront punis avec toutes les rigueurs de la loi.

Le gouvernement américain, en forçant les vaisseaux canadiens à payer des droits au premier port d'entrée et en leur refusant le privilège de naviguer au-delà de leurs canaux et en bas d'Albany sur la rivière Hudson, a contraint le ministère d'Outaouais d'adopter des mesures de même nature. Ordre a été donné aux officiers de douane d'interdire aux navires américains le passage de la rivière Outaouais et à leur arrivée à la tête du canal Chambly, sur le Richelieu. Aucun traité ne permet aux vaisseaux américains de revendiquer la navigation des rivières du Canada à part celle du St. Laurent.

INDIGNE.—Un événement que nous ne savons trop comment qualifier a soulevé l'indignation des personnes qui ont visité l'île Ste. Hélène samedi après-midi. Un enfant s'étant permis de regarder dans la tente d'un homme qui exhibe mille et une merveilles, a été atteint par une pierre de grosseur considérable que lui a lancée l'industriel. Le malheureux enfant est tombé sans vie à l'instant même. Notre pauvre individu prétend qu'il ne voulait qu'effrayer l'enfant ; quelle qu'ait été son intention, il est certain que les trances sont pour lui maintenant, car il a dû se livrer aux mains de la justice.

PLUSIEURS de nos concitoyens, arrivés de Philadelphie samedi, le 1er courant, font les plus grands éloges du département canadien à l'Exposition du centenaire. Ils s'accordent tous à dire que les commissaires méritent les plus grands éloges pour la manière dont ils ont fait les choses.

SCALPÉE PAR UN LION.—Une lettre de Hambourg nous apporte le récit de l'épouvantable accident qu'on va lire.

Deux institutrices étaient allées avec leurs élèves sur le champ de foire pour y admirer une ménagerie de M. Kallenberg. On avait déjà amené les lions.

Tout à coup un cri déchirant se fait entendre : les spectateurs sont glacés d'épouvante à la vue d'une petite fille de dix ans qu'un lion tient par la tête avec les deux griffes qu'il a passées à travers les barreaux de sa cage.

Cette enfant, la fille du jardinier Tiringinger, avait dû se glisser des deuxièmes places à travers la barrière, et venir trop près de la cage du lion.

Pendant que le public épouvanté se presse pour sortir de la baraque, les gardiens de la ménagerie s'élançant sur le lion.

L'un d'eux saisit la tête de la malheureuse enfant pour l'arracher des griffes de l'animal, en même temps qu'un autre gardien le frappait vigoureusement ; mais, malgré les coups, le lion ne lâcha la tête de la pauvre petite fille qu'en arrachant la peau, puis il se retira au fond de sa cage, emportant ces horribles lambeaux de chair.

L'enfant s'évanouit au milieu d'indicibles souffrances ; vers le soir, il y eut un peu de mieux, elle prononça quelques paroles et demanda à manger ; mais le lendemain matin, elle expira.